## **NÉGOCIATION NATIONALE 2020 Consultation sectorielle**

Champlain, Éric Gingras, a présenté les éléments de la consultation. première phase de consultation sectorielle. Il les a consultées sur les trois principaux thèmes récurrents des précédentes négociations:

21 mars 2019

- La lourdeur et la complexification de la tâche
- La précarité et l'entrée dans la profession
- La rémunération

L'objectif était de savoir si les délégués considéraient qu'il s'agissait toujours des principaux enjeux sur lesquels devrait porter la prochaine négociation. Ils ont confirmé que ces trois thèmes se trouvaient effectivement toujours au cœur de vos préoccupations actuelles.

Cette semaine, lors de la deuxième phase de consultation, une présentation du cahier de consultation sectorielle a été faite aux délégués (mardi 19 mars), par Éric Gingras. Il a

L'automne passé, lors de l'assemblée des personnes également consulté les délégués sur les principales déléguées (22 octobre 2018), le Président du Syndicat de revendications issues des éléments de la première phase de

> Maintenant, nous sollicitons votre collaboration afin d'établir vos priorités concernant les principales solutions qui pourront faire l'objet de demandes syndicales répondant à vos préoccupations. Nous vous demandons d'établir ces priorités, non pas pour en élaguer certaines, mais bien pour mieux identifier les éléments qui, selon vous, feront la différence.

> Pour ce faire, nous irons, Sébastien Campbell et moi, vous consulter directement dans vos établissements. Vous trouverez au bas de cette page, la date et l'heure où votre établissement fera l'objet d'une visite syndicale.

> > Dominic Hébert, vice-président dhebert@syndicatdechamplain.com

Salaberry

## Calendrier—Tournée de consultation sectorielle

Etablissements	Dates	Animation
Saint-Eugène / Beauharnois	26 mars 2019 12 h	Dominic Hébert
Notre-Dame-de-la-Paix	26 mars 2019 15 h 15	Dominic Hébert
St-Étienne	27 mars 2019 12 h	Dominic Hébert
Jésus-Marie	29 mars 2019 11 h 40	Sébastien Campbell
St-Paul	1 <sup>er</sup> avril 2019 12 h	Dominic Hébert
Sacré-Cœur, Ste-Martine	1 <sup>er</sup> avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
St-Urbain	1 <sup>er</sup> avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Montpetit / Saint-Chrysostome	2 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Saint-Jean / Howick	2 avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Centrale-Saint-Antoine-Abbé	3 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Omer-Séguin	3 avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Notre-Dame-du-Rosaire	4 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Notre-Dame	4 avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Des Jeunes-Riverains	5 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Notre-Dame-de-L'Assomption	8 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Marie-Rose / Saint-André	8 avril 2019 15 h 15	Dominic Hébert
Élisabeth-Monette	8 avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Montpetit / Valleyfield	9 avril 2019 15 h 15	Dominic Hébert
Sainte-Agnès	11 avril 2019 12 h	Dominic Hébert
Saint-Joseph-Artisan	11 avril 2019 15 h 15	Dominic Hébert
Langlois	12 avril 2019 12 h	Dominic Hébert

Suite au verso

## Calendrier-Tournée de consultation sectorielle (suite)

Établissements	Dates	Animation
Frédéric-Girard	15 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Saint-Eugène / Valleyfield	15 avril 2019 12 h	Dominic Hébert
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	15 avril 2019 15 h 05	Dominic Hébert
Sacré-Cœur / Valleyfield	15 avril 2019 15 h 15	Sébastien Campbell
Edgar-Hébert	16 avril 2019 12 h	Dominic Hébert
Du Parcours	16 avril 2019 12 h	Sébastien Campbell
Patriotes-de-Beauharnois	16 avril 2019 16 h	Dominic Hébert
Sainte-Martine / Primaire	17 avril 2019 11 h 15	Dominic Hébert
Sainte-Martine / Secondaire	17 avril 2019 12 h 15	Dominic Hébert
Baie-Saint-François	18 avril 2019 12 h 15	Dominic Hébert
La Nouvelle École	29 avril 2019 12 h	Dominic Hébert
Arthur-Pigeon	1 <sup>er</sup> mai 2019 12 h	Dominic Hébert
Centre du Nouvel-Envol	1 <sup>er</sup> mai 2019 16 h	Dominic Hébert
CFP Pointe-du-Lac	14 mai 2019 12 h	Dominic Hébert
CFP des Moissons	14 mai 2019 15 h 15	Dominic Hébert

## Les rencontres de parents

Chaque année, nous sommes sollicités afin de participer aux trois rencontres de parents obligatoires. Ces rencontres qui se tiennent généralement en soirée et sont prévues à l'entente nationale. Elles peuvent servir à rencontrer les parents pour diverses raisons : accueil des nouveaux parents et élèves, bulletin, implication des parents, information sur les leçons et devoirs, etc. Le temps consacré à cette rencontre est déduit du temps de nature personnelle sur les semaines suivantes, et ce, au choix de l'enseignante ou de l'enseignant.

Peu importe la forme que prend cette soirée, la direction doit consulter les enseignantes et les enseignants sur l'organisation et la planification de cette rencontre telle que le stipule l'entente locale à la clause 4-3.03.

On entend beaucoup parler de **la 4**<sup>e</sup> rencontre de parent! On nous demande souvent si cette rencontre est obligatoire et si la direction peut nous imposer une rencontre additionnelle. La réponse se trouve à la clause 8-7.10 de la convention locale :

Trois (3) réunions pour rencontrer les parents. Ces rencontres se tiennent normalement en soirée.

Cependant, la directrice ou le directeur de l'école **peut convenir** avec les enseignantes et enseignants de fixer d'autres réunions pour rencontrer les parents sans tenir compte de l'horaire de la semaine de travail. Dans ce cas, l'enseignante ou l'enseignant est compensé par une réduction de sa semaine régulière de travail pour un temps égal à la durée d'une telle réunion. Telle compensation en temps est prise à un moment convenu entre la directrice ou le directeur de l'école et l'enseignante ou l'enseignant.

Comme on le constate, la direction ne peut vous imposer une 4e rencontre de parents. Le mot à retenir est CONVENIR. Le Petit Robert définit convenir comme : faire un accord, s'accorder sur, s'entendre. Si les parties ne s'entendent pas, il ne peut y avoir de consensus et par le fait même, la direction ne peut vous obliger à vous présenter à l'école ou au centre. Bref, à défaut d'entente, <u>l'enseignante ou l'enseignant n'est pas tenu de s'y présenter</u>.

Si, par ailleurs, vous acceptez la proposition de la direction, le temps requis pour la rencontre de parents doit vous êtes remis à un moment ultérieur. Souvent la direction propose de reprendre ce temps lors d'une journée pédagogique. C'est à vous de juger si cette reprise de temps vous convient.

Pour toutes questions touchant les rencontres de parents, n'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau du Syndicat.

Sébastien Campbell Conseiller en relations de travail

